



PV Conseil d'Entreprise du mardi 26 septembre 2017.

Présents : Marie-Rose Linthoudt (représentante PO), Didier Dillie (Direction du secondaire), Christine Louveau (Direction du fondamental), Jean-Luc Hodiamont (Sous-direction secondaire, invité), Serge Le Jeune (représentant CSC du personnel), Marie-France Caufriez (représentante CSC du personnel), Muriel Feickens (représentante CSC du personnel)

Ordre du jour :

- 1° Approbation du PV du 29 juin
- 2° Calendrier des réunions de l'année
- 3° Chiffres au fondamental + capital périodes
- 4° Chiffres au secondaire + NTPP
- 5° Organisation des classes au fondamental
- 6° Organisation des classes au secondaire
- 7° Nouvelle direction au secondaire
- 8° Avancée dans les travaux.
- 9° Divers : Programmation au secondaire – Infirmière – Matériel personnel dans l'école) - Conseil de Participation

1. Le PV du 29 juin 2017 est approuvé par les membres du Conseil.

2. Calendrier des réunions de l'année.

Les réunions se feront le mardi de 13h30 à 15h00.

Les prochaines réunions sont donc fixées les 7 novembre 2017, 12 décembre 2017, 23 janvier 2018, 20 février 2018, 20 mars 2018, 24 avril 2018, 22 mai 2018 et 12 juin 2017.

3. Chiffres au fondamental + Capitales périodes.

- Situation en maternelle : 148 élèves + 7 primos qui permettent 8 emplois et d'une ouverture d'un mi-temps (à confirmer).

Bonne rentrée mais en accueil, il n'y a que 6 enfants actuellement présents au mois de septembre.

- Situation en primaire : 317 élèves (17 de plus que l'année passée) (à confirmer).

4. Chiffres au secondaire + NTPP.

Nous constatons une perte de beaucoup de Primos. Nous dénombrons 37 élèves à la place de 56.

Nous pensons que d'autres Primos arriveront plus tard dans l'année.

Pour l'ensemble, 540 élèves sont inscrits (perte de 3).

Les chiffres sont plus ou moins les mêmes que l'année passée.

Il faut ajouter 20 heures de solidarité zonale ainsi que 18 heures venant du décret taille des classes. Ces heures renforceront l'équipe « primos ».

5. Organisation des classes au fondamental.

En maternelle : 7 classes sont ouvertes et un mi-temps en plus pour aider M2 et M3.

En primaire : 3 P1, 2 P2, 3 P3, 2 P4, 3 P5, 2 P6 et 2 classes DASPA (36 périodes reçues + 12 périodes venant de l'ALE)

6. Organisation des classes au secondaire.

Il manque encore quelques enseignants mais cela se complète progressivement.

Il manque un enseignant pour 4 périodes de néerlandais. Didier a trouvé un jeune enseignant de néerlandais dans le cadre de « Teacher for Belgium asbl ». Il n'a pas de titre pédagogique mais est accompagné par l'association.

Il y a une classe DASPA en moins et une classe de 2S supplémentaire.

Dans le cycle 3^e et 4^e, on constate une perte d'élèves.

Didier fait remarquer qu'on commence à être à court de locaux dans le secondaire.

Pour une bonne gestion, la capacité maximale serait de 550 élèves.

7. Nouvelle direction au secondaire.

Toutes les auditions ont été faites.

Jeudi 28 septembre 2017, lors de la réunion PO, ce dernier s'arrêtera sur le choix de la nouvelle direction.

Vendredi matin, le PO annoncera son choix aux enseignants du secondaire. Les mandataires CE peuvent être présents et ainsi informera le personnel du fondamental.

Marie-Rose enverra un petit mot à Serge pour afficher à la salle des professeurs.

8. Avancée dans les travaux.

Le marché public ainsi que l'offre et l'analyse sont presque terminés. Il faut encore passer les commandes et attendre le feu vert du Ministère.

Pour la suite des travaux, nous restons dans l'enveloppe budgétaire. Il y aura un dépassement du budget pour le bâtiment M.

9. Divers.

Programmation au secondaire :

Une demande de programmation par précaution pour le 3^e Degré Général (pas assez d'élèves). Les documents pour l'ouverture du 3^e Degré sont signer.

Infirmière :

Les mandataires CSC constatent une non-conformité vestimentaire de la nouvelle infirmière du fondamentale. Sa tenue n'est pas en adéquation avec le règlement personnel interscolaire.

→ Christine se charge d'en parler aux autres directions où elle travaille.

→ D'autres enseignants du primaire pourraient discuter avec l'infirmière avant que le PO n'intervienne.

Matériel personnel dans l'école :

Des enseignants amènent leur propre matériel à l'école afin de combler à certaines lacunes justifiées par le budget de l'école, afin d'avoir du matériel plus performant face aux élèves. Ce matériel peut être un PC portable, un appareil photographique, une guitare, ... Ce matériel pourrait être enfermé dans une armoire fermée à clé. Malheureusement, en cas de vol, l'école ne pourra pas assurer ce matériel personnel.

→ Soit le matériel est ramené chaque jour à la maison.

→ Soit l'enseignant prend sa propre assurance (Possible pour du matériel informatique ou autre).

Conseil de participation :

Le Conseil de Participation est un organe consultatif.

La composition : des membres de droits (le **chef d'établissement**), des membres élus (représentants du personnel **enseignant, auxiliaire d'éducation, psychologique, social et paramédical**, représentants **des parents**, représentants **des élèves** sauf pour l'enseignement fondamental et représentants **du personnel ouvrier et administratif**)

3 représentants du personnel enseignant, auxiliaire d'éducation, psychologique, social et paramédical

3 représentants des parents

1 représentant du personnel ouvrier et administratif

3 membres représentant l'environnement social, culturel et économique de l'établissement qui sont cooptés ou désignés.

L'élection des parents a été faite l'année passée. Celle des enseignants devrait être faite avant le 16 octobre. Il faudrait 3 effectifs et 3 suppléants. Vu le manque de candidat potentiel, celui ou celle se présentant serait élu(e) d'office.

Calendrier de l'année : De 13h30 à 15h00 les 7 novembre 2017, 12 décembre 2017, 23 janvier 2018, 20 février 2018, 20 mars 2018, 24 avril 2018, 22 mai 2018 (vérification des comptes) et 12 juin 2017(à confirmer).

Pour le conseil d'entreprise,
Serge Le Jeune, secrétaire.